



## Révision loyer logement non meublé

Par **patou13**, le **18/05/2015** à **21:25**

Bonsoir,

mon propriétaire vient de m'envoyer un mail pour m'annoncer l'augmentation de mon loyer. Je paie actuellement 858 € de loyer et 90 € de charges pour un logement non meublé.

Là, il me dit que l'indice est de 0,15 % et m'augmente donc mon loyer à 871 € + 94 € de charges à partir du 1er mai 2015.

n'y a t il pas une erreur, l'augmentation est elle juste ?

mon bail a été signé le 15 Mai 2012.

Il a procédé de la même façon depuis, chaque année.

Loyer au 15 mai 2012, à la signature du bail : 840 €

Loyer au 1er mai 2013 : 853 €

Loyer au 1er mai 2014 : 858 €

Loyer au 1er mai 2015 : 871 €

Cordialement